

Informations importantes sur la réduction des risques pour
les spécialités de fentanyl à action rapide (FAR)

Actiq - Guide pour le patient/l'aidant

Introduction

Chers patients/aidants,

Merci de vous familiariser avec ce guide important et de vous assurer d'avoir lu la notice contenue dans la boîte de votre médicament ou que votre aidant vous ait lu ces documents. En cas de questions ou de doutes, veuillez contacter votre médecin, votre pharmacien-ne ou votre infirmier-ère.

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier. Cela s'applique également à tout effet indésirable non mentionné dans la notice d'information. Vous pouvez également déclarer les événements indésirables directement via le portail de signalement des événements indésirables du ministère de la Santé (<https://signalement.social-sante.gouv.fr>). Pour plus d'informations, consultez la rubrique « Déclarer un effet indésirable » du site Internet de l'ANSM : <http://ansm.sante.fr>. En signalant un effet indésirable, vous contribuez à fournir plus d'informations sur la sécurité des médicaments.

Vous trouverez une version numérique de ce guide, ainsi que d'autres documents utiles sur la page internet du laboratoire commercialisant votre traitement ou sur le site Internet de l'ANSM, ou, en flashant ce QR code.



Partie 1 : Partie commune aux fentanyl à action rapide

Chapitre 1 : Cancer et douleur

Que sont les spécialités de fentanyl à action rapide (FAR) et dans quels cas sont-elles utilisées ?

Qu'est-ce qui caractérise la douleur cancéreuse ?

Que sont les accès douloureux paroxystiques ?

Comment puis-je savoir si j'ai des accès douloureux paroxystiques ?

Que faire si j'ai des accès douloureux paroxystiques ?

Comment parler avec mon médecin de ma douleur d'origine cancéreuse ?

Chapitre 2 : Bénéfices et risques

Pourquoi est-il important de suivre les conseils de votre médecin sur les FAR ?

Pourquoi est-il important de ne pas utiliser deux FAR différents en même temps ou de changer de FAR ?

Quels sont les effets indésirables potentiels des FAR ?

Comment réduire les risques liés aux analgésiques ?

Quand dois-je m'inquiéter d'un surdosage, d'un mésusage, d'un abus, d'une dépendance ou d'une addiction aux morphiniques ?

Que faire en cas de surdosage ?

Comment éviter les problèmes de mésusage, d'abus, de dépendance ou d'addiction lors de l'utilisation de FAR ?

Quelle est la meilleure façon de prévenir le risque de mésusage ou d'abus de FAR ?

Comment parler avec mon médecin des effets indésirables, en particulier le risque de mésusage, d'abus, de dépendance ou d'addiction associé aux FAR ?

Partie 2 : Partie spécifique à Actiq

Chapitre 3 : ACTIQ (fentanyl à action rapide)

Comment utiliser ACTIQ (fentanyl comprimé avec applicateur buccal) ?

Chapitre 4 : Stockage et élimination

Comment conserver ACTIQ ?

Comment jeter ACTIQ, comprimé avec applicateur buccal ?

Chapitre 5 : Fiche de suivi des doses

Partie 1 : Partie commune aux fentanyl à action rapide

Chapitre 1 : Cancer et douleur

Que sont les spécialités de fentanyl à action rapide (FAR) et dans quels cas sont-elles utilisées ?

Les FAR sont des médicaments contenant du fentanyl, utilisés uniquement pour la prise en charge des accès douloureux paroxystiques chez les adultes qui reçoivent déjà d'autres médicaments antalgiques opioïdes (traitement de fond morphinique) pour soulager les douleurs chroniques d'origine cancéreuse. Les FAR peuvent se présenter sous la forme d'un spray nasal, de comprimés sublinguaux (placés sous la langue) ou de comprimés buccaux (placés entre la gencive et la paroi interne de la joue).

Ces différentes formes pharmaceutiques ne sont pas interchangeables entre elles.

Qu'est-ce qui caractérise la douleur cancéreuse ?

Pour les personnes atteintes de cancer, la douleur affecte leur qualité de vie et doit donc être traitée. La douleur peut être causée par le cancer lui-même, par des traitements anticancéreux ou par d'autres problèmes liés au cancer. Certaines douleurs peuvent ne pas être en lien avec le cancer (douleurs lombaires liées à de l'arthrose ou à une ostéoporose par exemple).

Que sont les accès douloureux paroxystiques ?

Certaines personnes atteintes de cancer présentent des douleurs permanentes, appelées douleurs de fond. Votre médecin vous prescrira des médicaments adaptés pour traiter ces douleurs.

Les accès douloureux paroxystiques sont des douleurs plus intenses que ces douleurs de fond que vous pouvez présenter la plupart du temps.

Ainsi les accès douloureux paroxystiques sont une exacerbation transitoire et de courte durée de la douleur, d'intensité modérée à sévère, survenant sur une douleur de fond contrôlée par un traitement opioïde fort efficace (Portenoy 1990).

Les accès douloureux paroxystiques et les douleurs de fond sont traités de manière différente.

Comment puis-je savoir si j'ai des accès douloureux paroxystiques ?

Généralement, les accès douloureux paroxystiques :

- Surviennent rapidement (le pic est atteint en quelques minutes seulement),
- Sont d'une durée relativement courte (environ 30 minutes),
- Sont généralement d'intensité modérée à sévère.
- Sont souvent imprévisibles. Cependant, ils peuvent aussi être prévisibles et survenir lors des mouvements ou lors de la marche, après alimentation, défécation, miction, déglutition, ou encore être provoqués par des soins (exemple lors de la toilette) ou à l'occasion d'actes médicaux (à visée diagnostique ou thérapeutique).

Il ne faut pas confondre une douleur chronique mal contrôlée par le traitement de fond et un accès douloureux paroxystique.

Que faire si j'ai des accès douloureux paroxystiques ?

Les personnes souffrant d'accès douloureux paroxystiques ont souvent besoin d'analgésiques puissants à action rapide, tels que les spécialités de fentanyl à action rapide qui agissent de façon à soulager rapidement. Ils sont utilisés en plus des médicaments déjà pris pour traiter la douleur de fond.

Comment parler avec mon médecin de ma douleur d'origine cancéreuse ?

Il peut être difficile de différencier une douleur de fond insuffisamment prise en charge et un accès douloureux paroxystique. Si votre douleur n'est pas contrôlée par vos traitements analgésiques actuels, parlez-en à votre médecin. Il peut s'agir d'accès douloureux paroxystiques. Il est aussi possible que le traitement de votre douleur de fond soit insuffisant.

En cas de mauvais contrôle de la douleur de fond, votre médecin fera une nouvelle évaluation des douleurs. Pour cela, il pourra utiliser des échelles de la douleur incluant des chiffres ou des dessins ainsi que des questionnaires afin de définir le traitement le plus adapté à vos besoins.

Il est recommandé de prendre des notes sur vos épisodes douloureux afin de les décrire précisément. Il existe des questions permettant de mieux définir la douleur :

- Où se situe la douleur ?
- Quand la douleur a-t-elle commencé ?
- A quelle fréquence la douleur survient-elle ?
- Quelle est l'intensité de la douleur ?
- Combien de temps la douleur dure-t-elle ?
- Y a-t-il des facteurs qui amplifient ou réduisent la douleur ?

Chapitre 2 : Bénéfices et risques

Pourquoi est-il important de suivre les conseils de votre médecin sur les FAR ?

Les FAR sont des médicaments très puissants qui, lorsqu'ils sont utilisés à tort, peuvent entraîner des effets secondaires graves comme un surdosage qui peut conduire au décès.

Pourquoi est-il important de ne pas utiliser deux FAR différents en même temps ou de changer de FAR ?

Cela peut entraîner un surdosage médicamenteux, ce qui entraîne des effets secondaires graves et le décès. Adressez-vous à votre médecin avant de commencer la prise de FAR ou de changer de FAR, en particulier si vous prenez déjà un médicament contenant du fentanyl (par exemple, un patch de fentanyl). De même si vous consultez plusieurs professionnels de santé, informez les de votre traitement par FAR.

Quels sont les effets indésirables potentiels des FAR ?

Les effets indésirables potentiels sont indiqués dans la notice d'information du patient à l'intérieur de la boîte ou de l'emballage du médicament. Ces effets indésirables peuvent inclure : constipation, somnolence, maux de tête, irritation de la gorge, nausée, vomissement, bouffée de chaleur et mésusage (pouvant mener à des addictions, surdosage ou au décès).

Comment réduire les risques liés aux analgésiques ?

Les personnes atteintes de cancer peuvent bénéficier de plusieurs traitements contre la douleur, ce qui favorise la survenue d'effets indésirables. Votre médecin et votre pharmacien peuvent vous expliquer la meilleure façon d'utiliser ces analgésiques pour réduire les risques.

Quand dois-je m'inquiéter d'un surdosage, d'un mésusage, d'un abus, d'une dépendance ou d'une addiction aux morphiniques ?

Les patients utilisant des FAR sont confrontés à un risque de surdosage, de mésusage, d'abus, de dépendance ou d'addiction aux opioïdes.

Surdosage : Administration d'une dose supérieure à la dose recommandée par votre médecin. Un surdosage en FAR peut se manifester par des difficultés respiratoires, une somnolence inhabituelle ou une baisse de tension artérielle.

Que faire en cas de surdosage ?

Vous devez retirer le médicament de votre bouche et contacter immédiatement les services médicaux d'urgence et votre médecin. Si vous ressentez une forte sensation de vertige, une somnolence importante ou que votre respiration est lente et/ou superficielle, vous ou votre aidant devez contacter immédiatement votre médecin et appeler les services médicaux d'urgence (le 15).

Il est recommandé d'avoir à sa disposition de la naloxone et de se former à son utilisation, afin de pouvoir agir en cas de surdosage. Cf Actualité - Surdosage et overdose d'opioïdes : point sur l'offre thérapeutique de la naloxone en France - ANSM (sante.fr)

Notez que l'effet de la naloxone étant de courte durée, il est possible que les effets indésirables des opioïdes reprennent.

Mésusage : Utilisation de FAR dans un objectif différent de celui pour lequel il a été prescrit. Cela inclut le non-respect de la dose prescrite, ou de la voie d'administration, l'utilisation d'un FAR pour autre chose que le traitement des accès douloureux paroxystiques ou l'utilisation d'un FAR prescrit pour quelqu'un d'autre. Un mésusage de FAR peut constituer une situation à haut risque potentiellement létale.

Abus : Utilisation intentionnelle et non thérapeutique d'un FAR à la recherche d'un effet physique ou psychologique. Un abus peut être ponctuel ou continu et est associé à une persévérance dans la consommation malgré des effets délétères sur la santé physique ou psychique.

Dépendance : elle peut être physique ou psychologique. La dépendance physique est une adaptation physiologique à une exposition répétée à un médicament. Elle se manifeste par des symptômes de manque lors de l'arrêt brutal du produit tels que nausée et vomissement, transpiration excessive et troubles du sommeil. La dépendance psychologique fait référence à une perte de contrôle de la consommation du médicament, liée à l'action du produit sur le circuit neuronal de la récompense.

Addiction : aussi appelée trouble de l'usage, cela se traduit par une utilisation chronique et récurrente d'un médicament avec perte de contrôle (par exemple : difficulté à interrompre l'usage quand vous le souhaitez, besoin insatiable d'en reprendre, même lorsque la douleur est sous contrôle).

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien si vous êtes concerné par l'une des situations ci-dessus.

Comment éviter les problèmes de mésusage, d'abus, de dépendance ou d'addiction lors de l'utilisation de FAR ?

Certaines personnes sont davantage à risque d'expérimenter des troubles de l'usage des opioïdes, telles que celles qui :

- Ont des antécédents personnels ou familiaux d'abus de substances (par exemple : l'alcool, le tabac ou les hypnotiques ou anxiolytiques à base de benzodiazépines),
- Ont des antécédents personnels ou familiaux de maladie psychique : dépression, anxiété ou troubles de la personnalité.

Si vous faites partie d'une de ces catégories, parlez-en à votre médecin. Votre médecin vous aidera à gérer votre douleur et à utiliser les FAR de manière appropriée.

Quelle est la meilleure façon de prévenir le risque de mésusage ou d'abus de FAR ?

- Prenez le fentanyl exactement comme cela vous a été prescrit.
- Contactez immédiatement votre médecin si votre douleur n'est pas contrôlée ou si vous avez des inquiétudes au sujet de vos symptômes ou de vos médicaments.

Comment parler avec mon médecin des effets indésirables, en particulier le risque de mésusage, d'abus, de dépendance ou d'addiction associé aux FAR ?

- D'abord, n'oubliez pas que votre médecin est là pour vous aider à soulager votre douleur et pour répondre à vos préoccupations concernant vos médicaments. Votre médecin ne vous jugera pas. Toute inquiétude doit être abordée.
- Discutez avec votre médecin de la façon dont tous vos médicaments peuvent fonctionner ensemble pour mieux gérer votre douleur.

- Soyez ouvert et transparent au sujet de vos effets indésirables. N'oubliez pas que l'objectif sera toujours de soulager votre douleur avec le moins d'effets indésirables possibles.
- N'hésitez pas à adresser à votre médecin toute question ou inquiétude concernant l'utilisation de votre traitement. Votre douleur est unique, tout comme votre traitement.
- Continuez à poser des questions jusqu'à ce que vous sachiez comment utiliser correctement vos FAR.
- Demandez à un proche ou à votre personne de confiance de vous accompagner si vous craignez de ne pas tout comprendre ou de tout retenir, des explications données par votre médecin ou votre pharmacien.

N'oubliez pas qu'il n'y a pas de mal à demander de l'aide. Votre médecin ou votre pharmacien ne peuvent vous conseiller, et vous pouvez toujours demander un traitement médical pour votre douleur cancéreuse.

Partie 2 : Partie spécifique à Actiq

Vous trouverez sur le site internet de l'ANSM les documents de réduction du risque de toutes les spécialités à base de FAR. Leurs notices sont disponibles sur la base de données publique des médicaments :

[Accueil - Base de données publique des médicaments \(medicaments.gouv.fr\)](http://www.medicaments.gouv.fr)

Chapitre 3 : ACTIQ (fentanyl à action rapide)

Comment utiliser ACTIQ (fentanyl comprimé avec applicateur buccal) ?

Instauration du traitement et traitement d'entretien par ACTIQ (fentanyl comprimé avec applicateur buccal)

N'utilisez ACTIQ que si :

1. Vous êtes âgé(e) de 16 ans ou plus et êtes atteint(e) d'un cancer ; **ET**
2. Vous avez déjà un traitement de fond depuis au moins 1 semaine, par opioïdes pour vos douleurs ; **ET**
3. Vous présentez des douleurs cancéreuses qui sont temporaires mais plus fortes que vos douleurs cancéreuses habituelles ; **ET**
4. Votre médecin ou votre pharmacien vous ont appris à utiliser ACTIQ.

Si un seul de ces points **ne correspond pas** à votre cas, parlez-en à votre médecin. Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien si vous avez des questions ou des inquiétudes par rapport à votre traitement par ACTIQ.

Important : Ne prenez pas ACTIQ pour traiter les douleurs qui ne sont pas liées à votre cancer, telles que des maux de tête de courte durée, des douleurs musculaires ou des douleurs dentaires.

Il est important que vous suiviez les conseils de votre médecin :

1 unité	Utilisez une unité d'ACTIQ (en moyenne) pour traiter un même accès douloureux paroxystique.
4 heures	Attendez au moins 4 heures avant de traiter l'accès douloureux paroxystique suivant par une unité d'ACTIQ.
Pas plus de 4	Une fois la dose contrôlant efficacement votre douleur trouvée, ne pas utiliser plus de quatre unités d'ACTIQ par jour. Vous devez signaler immédiatement à votre médecin si vous prenez ACTIQ plus de quatre fois par jour car un changement de votre schéma thérapeutique peut être nécessaire.

ACTIQ contient environ 2 grammes de sucre, une consommation fréquente vous expose à un risque accru de caries dentaires qui peuvent être graves. Il est important de prendre bien soin de vos dents pendant le traitement par ACTIQ. Allez régulièrement chez le dentiste pour faire contrôler vos dents pendant le traitement.

Initiation du traitement : période de détermination de la dose efficace (période dite de titration)

Votre médecin déterminera avec vous la dose qui soulagera vos pics douloureux. Le traitement débute par une dose de 200 µg, à renouveler une fois en cas de soulagement non satisfaisant au bout de 30 minutes (soit 15 minutes après la dissolution du comprimé d'ACTIQ).

En fonction de votre réponse au traitement, votre médecin pourra vous proposer d'augmenter cette dose.

Continuez à prendre votre traitement de fond habituel contre la douleur cancéreuse.

Vous pouvez ne pas être suffisamment soulagé au bout de 30 minutes après avoir commencé d'utiliser une seule unité d'ACTIQ (15 minutes à partir du moment où vous finissez d'utiliser l'unité d'ACTIQ). Si cela arrive, votre médecin peut vous autoriser à utiliser une seconde unité d'ACTIQ, de même dosage, **pour traiter ce même accès douloureux paroxystique.**

Traitement d'entretien

Une fois la dose correcte trouvée avec votre médecin, utilisez une unité pour traiter un même accès douloureux paroxystique. Ne pas utiliser plus de quatre unités d'ACTIQ par jour.

Si votre pic douloureux n'est pas soulagé au bout de 30 min (soit 15 minutes après la dissolution du comprimé d'ACTIQ®), vous pouvez utiliser un 2ème comprimé au même dosage. Attention si vous n'êtes toujours pas soulagé au bout de 30 min **ne prenez pas de troisième comprimé.**

Pour le traitement du pic douloureux suivant, prévenez votre médecin si le premier comprimé ne vous a pas soulagé, il vous expliquera à quelle dose traiter le prochain pic douloureux.

Ajustement de la dose

Pour obtenir le soulagement le plus efficace, informez votre médecin sur vos douleurs et la façon dont ACTIQ agit sur vous, afin que la dose puisse être modifiée si nécessaire.

Si le traitement de plusieurs pics douloureux consécutifs requiert plus d'un comprimé par accès, votre médecin décidera si votre dose a besoin d'être changée.

Si vous présentez régulièrement plus de quatre accès douloureux paroxystiques par 24 heures, veuillez contacter votre médecin qui vous donnera des conseils. Il peut être nécessaire d'ajuster le traitement opioïde de fond.

Vous devez signaler immédiatement à votre médecin si vous prenez ACTIQ plus de quatre fois par jour car un changement de votre schéma thérapeutique peut être nécessaire.

Votre médecin peut modifier le traitement de votre douleur cancéreuse de fond et, une fois que votre douleur cancéreuse de fond est contrôlée, il peut être amené à modifier la dose d'ACTIQ.

Si votre médecin soupçonne une augmentation de la sensibilité à la douleur (hyperalgésie induite par les opioïdes), une réduction de la dose d'ACTIQ peut être envisagée.

Ne modifiez pas les doses d'ACTIQ ou de vos autres médicaments anti-douleurs par vous-même. Les changements de dose doivent être réalisés par votre médecin.

Si vous n'êtes pas sûr de la bonne dose, ou si vous avez des questions sur l'utilisation d'ACTIQ, vous devez contacter votre médecin.

Important :

- ACTIQ est différent des autres produits à base de fentanyl que vous avez peut-être déjà utilisés. Utilisez ACTIQ uniquement selon les indications de votre médecin.
- ACTIQ existe en différents dosages. Vous et votre médecin avez peut-être déjà essayé différents dosages d'ACTIQ pour déterminer la dose efficace. Cependant, il est important que vous n'utilisiez que le dosage permettant de maîtriser au mieux les épisodes d'accès douloureux paroxystiques selon les recommandations de votre médecin.



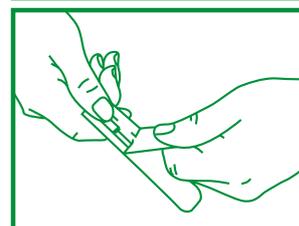
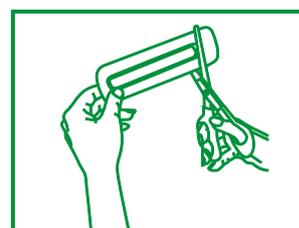
Comment utiliser ACTIQ ?

Quand vous placez le comprimé d'ACTIQ dans votre bouche, il se dissout et libère ainsi la substance active. Cela se produit environ en 15 minutes. La substance active est alors absorbée par la muqueuse de votre bouche, pour aller dans la circulation sanguine. Cette voie d'administration rend l'absorption plus rapide, ce qui permet de soulager plus vite votre accès douloureux paroxystique.

ACTIQ® est conditionné dans une plaquette thermoformée à alvéoles séparées, sécurisée pour minimiser le risque d'ouverture par les enfants.

Ouverture de l'unité

- Chaque unité d'ACTIQ est scellée dans un blister individuel.
- N'ouvrez la plaquette thermoformée que lorsque vous êtes prêt à prendre le comprimé. Ne l'ouvrez pas à l'avance. Ce dernier doit être utilisé immédiatement après avoir été retiré de la plaquette thermoformée.
- Prendre le blister en tenant le côté non imprimé vers vous.
- Tenir fermement la partie la plus courte du blister.
- Placez les ciseaux près de l'extrémité opposée d'ACTIQ et coupez entièrement la languette la plus longue comme indiqué sur le dessin.
- Retirez complètement la pellicule protectrice de la plaquette thermoformée pour libérer le bâtonnet.



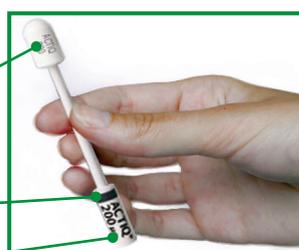
Comprimé contenant

[Le principe actif](#)

Bague de couleur pour faciliter

[Le repérage du dosage](#)

Indication du dosage



Utilisation de l'unité d'ACTIQ

- Retirer le comprimé avec applicateur buccal de son alvéole et placez-le immédiatement entre la gencive et la joue.
- Frotter activement le comprimé contre la face interne de la joue et tournez souvent l'applicateur.
- Pour obtenir un soulagement maximum, le comprimé d'ACTIQ® doit être dissout en 15 minutes. La rapidité d'action d'ACTIQ® vient du fait que le produit passe rapidement dans la circulation sanguine au travers de la muqueuse de la bouche : si le comprimé d'ACTIQ® se dissout trop rapidement, le médicament sera avalé avec la salive et votre Accès Dououreux Paroxystique sera moins bien soulagé. Si vous avalez le comprimé avant que le produit passe au travers de la muqueuse de la bouche, votre Accès Dououreux Paroxystique sera moins bien soulagé.
- Ne pas sucer, croquer ou mâcher le comprimé d'ACTIQ® : Cela entrainerait une diminution de la libération du médicament dans la circulation sanguine et le soulagement de la douleur risquerait d'être moins important.



Chapitre 4 : Stockage et élimination

Comment conserver ACTIQ ?

- N'utilisez pas ACTIQ après la date de péremption indiquée sur l'étiquette de l'emballage et sur la boîte. La date de péremption fait référence au dernier jour du mois.
 - A conserver à une température ne dépassant pas 30°C.
 - ACTIQ est un médicament antidouleur très puissant, qui risque de mettre la vie en danger s'il est pris accidentellement par un enfant. ACTIQ doit être gardé hors de la vue et de la portée des enfants.
 - A conserver dans le blister protecteur jusqu'à utilisation. N'utilisez pas ACTIQ si le blister a été endommagé ou ouvert.
 - Les comprimés non utilisés, les plaquettes non terminées ou périmées doivent être rapportés à la pharmacie, qui les éliminera conformément à la réglementation en vigueur.
- Si vous ne finissez pas complètement votre unité d'ACTIQ® et que vous ne pouvez pas dissoudre immédiatement le résidu du comprimé, placez l'unité d'ACTIQ® hors d'atteinte des enfants jusqu'au moment où vous pourrez l'éliminer comme décrit ci-dessus.
 - Lorsque le container d'élimination qui vous a été fourni est plein, rapportez-le à votre pharmacien qui vous en fournira un nouveau.
 - Ne jetez pas les unités d'ACTIQ® partiellement utilisées, les applicateurs ou les plaquettes dans les toilettes.

Important :

Certaines personnes abusent d'opioïdes comme ACTIQ. Assurez-vous que vous ou un aidant responsable êtes les seuls à manipuler ou à avoir accès à vos comprimés d'ACTIQ.

Comment jeter ACTIQ, comprimé avec applicateur buccal ?

Lorsqu'elles ne sont pas complètement utilisées, les unités d'ACTIQ® peuvent contenir une quantité de produit suffisante pour être dangereuse et même mortelle pour un enfant. Même s'il reste peu ou pas de produit sur l'applicateur, celui-ci doit être éliminé comme suit :

- Si le comprimé a été entièrement consommé, jetez l'applicateur dans un container d'élimination prévu à cet effet et tenir hors d'atteinte des enfants et des animaux domestiques.
- S'il reste du médicament sur l'applicateur, placez l'unité d'ACTIQ® sous l'eau chaude jusqu'à ce que le comprimé soit complètement dissout, puis jetez l'applicateur dans un container d'élimination hors d'atteinte des enfants et des animaux domestiques.

Vos contacts :

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans la notice d'information.

Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.

Pour plus d'information, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site Internet de l'ANSM : <http://ansm.sante.fr>.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

Notez ci-dessous les personnes à contacter si vous avez des questions sur votre traitement : par exemple, le numéro de téléphone de votre médecin.

Nom + numéro de téléphone du médecin

Hôpital ou cabinet

Nom / numéro de téléphone de la pharmacie

Numéro d'urgence

Autre

Ce guide sur ACTIQ destiné aux patients et aux aidants peut être obtenue sur le site de l'ANSM ou auprès du laboratoire :

	Numéro de téléphone	Site internet
Teva Santé	0 800 51 34 11 (numéro gratuit)	Outils De Réduction Des Risques (teva-sante.fr)

Pour plus d'information, consultez la notice contenue dans la boîte de votre médicament ou disponible sur la base de données publique des médicaments ([Accueil - Base de données publique des médicaments \(medicaments.gouv.fr\)](http://Accueil - Base de données publique des médicaments (medicaments.gouv.fr))).

Chapitre 5 : Fiche de suivi des doses

Suivez le nombre de doses que vous prenez

La carte de suivi des doses située plus bas est destinée à vous aider à suivre votre utilisation d'ACTIQ.

Chaque fois que vous prenez un comprimé d'ACTIQ, assurez-vous que vous ou votre aidant remplissez la carte. N'oubliez pas de contacter votre médecin bien avant d'avoir besoin d'une nouvelle ordonnance.

Note pour les aidants

Afin de permettre de réduire les effets indésirables du traitement, parlez-en au médecin, au pharmacien ou au personnel soignant qui dispose d'une formation appropriée. Veuillez également lire la notice contenue dans l'emballage d'ACTIQ.

Notes

Vous pouvez prendre des notes ou rédiger une liste de questions que vous pourrez apporter lors de votre prochain rendez-vous et en discuter avec votre médecin.

Voici quelques questions qui pourraient être utiles dans vos notes de suivi :

- Quand la douleur a-t-elle débuté ?
- Où se situe la douleur ?
- Quelle est l'intensité de la douleur ?
- Combien de temps dure-t-elle ?
- À quelle fréquence se produit-elle ?
- Qu'est-ce qui l'atténue ou l'accentue ?

